

Vivre à BRÉHAL

#01

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES || BREHAL.FR

ACTUALITÉS

Les temps forts de l'été

Animations et concerts sont maintenus partiellement pour cet été : découvrez le programme.

Page 9



VIE PRATIQUE

Bréhal pendant et après la crise du COVID-19

Comment la Ville s'est mobilisée à vos côtés pendant la crise ? Comment gère-t-elle la sortie de crise ?

Page 6



DOSSIER

Une nouvelle équipe municipale s'engage auprès de vous depuis le 25 mai. Rencontre.

Qui sont les nouveaux élus ? Que font-ils ?
Quelles sont leurs attributions ?
Rencontre avec les élus de proximité.

Page 3



La Halle se refait une beauté.
Le point sur les travaux.

Page 10

LE MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Mairie de Bréhal

20 rue du Général de Gaulle
50 290 BRÉHAL
02 33 61 61 24
mairie@ville-brehal.fr
www.ville-brehal.fr

Directeur de publication

Daniel Lécureuil

Rédaction et conception

Service communication

Impression

3 000 ex - papier recyclé
Imprimerie Lecuirot - Gavray

Crédits photos

Service communication, Freepik, Jan Versmissen
(le Havre de la Vanlée p9)

Dépôt légal : à parution

Nous contacter

communication@ville-brehal.fr

Restons en contact



Ville de Bréhal

TÉLÉCHARGER
l'application officielle de la Ville



L'ÉDITORIAL

Au nom de la nouvelle équipe municipale, élue dès le premier tour le 15 mars dernier, je suis heureux de vous présenter la nouvelle formule de notre magazine d'informations municipales. J'espère que vous en apprécierez la lecture et que les informations apportées vous seront utiles.



Ce début de mandat s'est déroulé dans le contexte inédit de la crise sanitaire et du confinement. Vous trouverez dans ce magazine un dossier revenant sur la vie à Bréhal pendant ce printemps si particulier.

Durant cette période, tous les acteurs locaux se sont mobilisés pour assurer la continuité des services à la population.

Bréhal a été parmi les premières communes à ouvrir son marché alimentaire dès le 31 mars, sous un format permettant le respect des consignes sanitaires. Les commerçants et producteurs locaux ont très vite mis en place des systèmes de commande et de collecte ou, pour les restaurants, de vente à emporter.

Dès le 11 mai, nos écoles ont pu accueillir tous les enfants dont les parents souhaitaient le retour en classe, grâce à la mobilisation exceptionnelle des enseignants et des personnels communaux.

Notre commune sera aux côtés des entreprises, commerçants, artisans et professions libérales durement éprouvés par cet épisode pour les soutenir et les aider à bénéficier des nombreux dispositifs de soutien.

Enfin, je vous souhaite à tous, habitants de Bréhal ou vacanciers, un très bel été et j'espère que vous profiterez des nombreuses animations estivales mises en place par notre commune.

Daniel LECUREUIL
Maire de Bréhal

Conseil Municipal

Une nouvelle équipe élue dans un contexte sans précédent.

*Le 15 mars dernier, se tenaient les élections municipales dans un contexte inédit.
La liste conduite par Daniel Lécureuil, Maire sortant a été élue avec 55,55 % des suffrages.*

LES RÉSULTATS DU 15 MARS

2 864
inscrits



3 bureaux de vote
1445 votants
6 bulletins blancs

55,55% pour la liste *Bréhal Passionnément* conduite par Daniel Lécureuil
20,85% pour la liste *Démocratie citoyenne et participative* conduite par Jacques Demelun
16,60% pour la liste *Faire avec vous* conduite par Christian Haugeard
7% pour la liste *Bien vivre à Bréhal* conduite par Nadège Daniel

50,45%
de
participation



CONSEILLERS MUNICIPAUX, MAIRE, ADJOINTS, QUEL EST LE RÔLE DE CHACUN ?

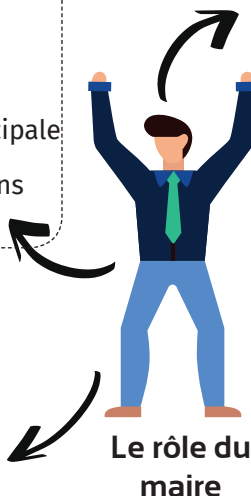
Fait appliquer les décisions du Conseil Municipal et **dirige** la Municipalité. **Il :**

- prépare et exécute le budget et les délibérations du Conseil Municipal
- est responsable du maintien de l'ordre public et de l'application des arrêtés municipaux
- est responsable de l'administration municipale
- représentant la commune en justice et dans les cérémonies officielles

Le Maire peut déléguer une partie de ses pouvoirs à ses adjoints qui seront alors chargés de suivre un domaine particulier des affaires de la commune.

A Bréhal, cinq adjoints ont été élus lors du premier conseil municipal, auxquels s'ajoutent cinq conseillers municipaux délégués désignés par le maire.

Ils forment le bureau municipal.



Le rôle du
maire

Le Maire représente l'Etat. Il :

- exerce une fonction administrative (organisation des élections, recensement...)
- est responsable de l'état civil et de la célébration des mariages
- dispose d'attributions spécifiques en matière de police et de sécurité civile

Lorsqu'il intervient en tant qu'agent de l'Etat, il agit sous le contrôle de l'autorité administrative (Préfet / Sous Préfet) ou judiciaire (procureur de la République)

BON À SAVOIR

4 conseillers municipaux

représentent la commune au sein du Conseil communautaire de la communauté de communes de Granville, Terre & Mer.



Une équipe engagée



**Daniel
LECUREUIL**
Maire



**Bernard
DEMELUN**
Adjoint
délégué au cadre de vie
et aux travaux



**Danièle
JORE**
Adjointe
déléguée aux finances

23

Bréhalais à
vos côtés

Pour 6 ans

5

ADJOINTS
élus parmi les conseillers
municipaux.
Ils sont chargés des affaires
de la commune dans leur
domaine respectif.



**Christine
BOUCHER**
Adjointe
déléguée à l'éducation et
à la Jeunesse



**Michel
CAENS**
Adjoint
délégué aux affaires
socioculturelles



**Stéphane
STIL**
Adjoint
délégué à l'urbanisme,
au développement
économique et aux
relations intercommunales

5

CONSEILLERS
DÉLÉGUÉS
en charge
d'un domaine
spécifique



Jean-Charles
BOSSARD
Conseiller délégué
à la communication et
au numérique



Philippe
DESLANDES
Conseiller délégué
aux petits travaux et
à la proximité



Valérie
COUPEL-BEAUFILS
Conseillère déléguée
au développement durable
et au lien intergénérationnel



Brigitte
MAHÉ
Conseillère déléguée
à l'action sociale



Patrice
GOBÉ
Conseiller délégué
aux associations



12

CONSEILLERS
MUNICIPAUX



Nathalie
MAHON
Conseillère



Flora
POSTEL
Conseillère



Rodolphe
VAUBRUN
Conseiller



Sophie
LAVALLEY
Conseillère



Sarah
**DELAROCHE-
DUHAMEL**
Conseillère



Christelle
MILET
Conseillère



Arnaud
DAVAL
Conseiller



Jean-Claude
LEBAILLY
Conseiller



Jacques
DEMELUN
Conseiller



Isabelle
LEFEVRE
Conseillère



9

COMMISSIONS

se réunissent pour travailler sur les affaires courantes
de la commune dans les domaines indiqués ci-dessous.

- Finances
- Marchés hebdomadaires
- Cadre de vie et travaux
- Urbanisme et développement économique
- Relations aux associations
- Culture et animations
- Communication et numérique
- Développement durable et intergénérationnel
- Education, jeunesse



Christian
HAUGEARD
Conseiller



Flavie
BOURGET
Conseillère





Un Printemps qui a marqué la Ville

*La Ville de Bréhal a vécu une période sans précédent du 17 mars au 22 juin comme le reste du monde.
Retour sur ce printemps 2020 hors norme.*

Le 12 mars à 20h

Le Gouvernement annonce la fermeture imminente des bars et restaurants ainsi que celle des établissements scolaires le lendemain. Le 1^{er} tour des élections municipales est maintenu.

Le 13 mars : les services municipaux se mobilisent pour organiser les élections municipales dans le respect des règles sanitaires imposées. La médiathèque se transforme en bureaux de vote.

Le 15 mars : Daniel Lecureuil est réélu Maire dès le 1^{er} tour.

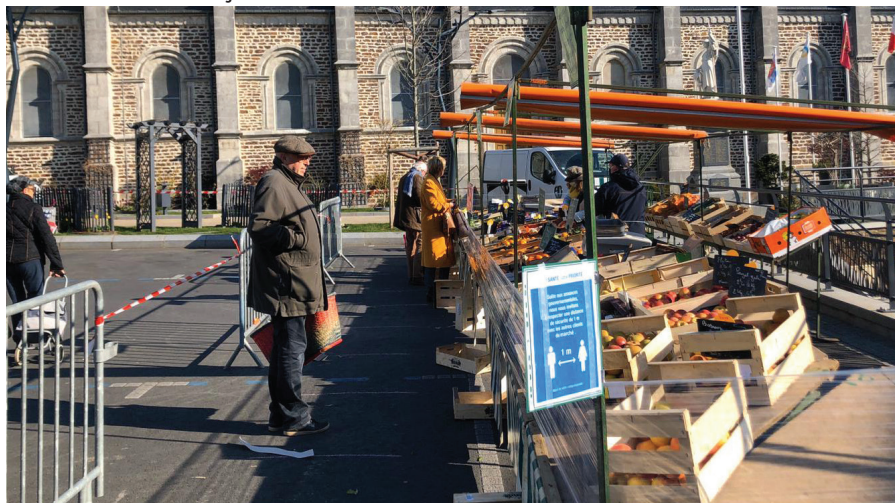
Le 16 mars : le Président de la République annonce le confinement avec effet dès le lendemain midi. Une situation inédite pour le pays.

Le 17 mars : le confinement est en vigueur. Les services municipaux ferment leurs portes au public mais assurent un plan de continuité de l'activité. Une permanence téléphonique d'urgence est mise en place.

A Bréhal comme ailleurs, le temps s'arrête. Commerçants et producteurs s'organisent pour assurer la livraison de commandes.

Durant cette période, Daniel Lecureuil tient plusieurs réunions en visio-conférence notamment avec les services de l'Etat.

Le 31 mars : après la mise en place d'un protocole sanitaire contraignant (sens de circulation, limitation du nombre de commerçants, respect des gestes barrières) le Préfet donne son accord pour l'ouverture du marché avec huit commerçants en alternance.



Le confinement est bien respecté à Bréhal comme en témoignent les rues désertes.

A l'école, les services s'organisent afin d'accueillir les enfants des personnels nécessaires à la gestion de crise.

Mi-avril : les chantiers redémarrent doucement, notamment les travaux de la Halle, dans le respect des protocoles sanitaires.

15 avril : la médiathèque propose aux abonnés bréhalais un service de portage de livres à domicile, dans le respect de règles sanitaires strictes (port de masque, quarantaine des livres...)

Le 24 avril : le conseil municipal se réunit en visio-conférence pour assurer la gestion courante de la commune.

8 mai : une commémoration masquée et sans public.



DOSSIER SPÉCIAL



Le 11 mai : 1^{ère} phase du déconfinement

Les services municipaux réouvrent leurs portes et s'organisent.

Le partenariat avec l'Education Nationale se met en place. Un protocole sanitaire strict est défini : réaménagement des salles de classes, réorganisation des entrées, sorties, sens de circulation, accroissement du nombre d'agents... afin d'accueillir les 69 élèves inscrits dans les meilleures conditions.

En ce qui concerne l'accès à la déchèterie, une application est mise en ligne et disponible pour tous pour la prise de rendez-vous. Ce système facilite l'accès, évite les longues files d'attente et permet une fluidité du service.

Un système de drive se met en place à la médiathèque.

Les conseillers municipaux préparent la distribution de masques aux Bréhalais.

Le 14 mai : à la demande des élus, la Préfecture autorise l'accès aux plages pour des "activités dynamiques".

La promenade Jean Sesboué est aménagée permettant aux promeneurs de garder leurs distances.



Le 31 mai

Le marché de Saint Martin ouvre la saison estivale sous un soleil éclatant. L'organisation et les nouveaux aménagements, validés par la Préfecture ont mobilisé nombre d'agents.



Mi-mai : les conseillers municipaux visitent chaque habitation afin de distribuer un masque en tissu à chaque citoyen.



Le 25 mai : le nouveau conseil municipal prend place.

Le 2 juin : c'est la levée de la "barrière des 100 kilomètres" et l'ouverture complète des plages. 185 élèves sont accueillis en classe à l'école Jean Monnet soit 66% de l'effectif total.

Le 14 juin : 3^{ème} étape du déconfinement. Le chef de l'Etat annonce la reprise de l'école obligatoire pour tous les élèves. La France entière passe en "zone verte".

Le 17 juin : une réunion d'information est organisée par la Ville avec la participation de Granville, Terre & Mer pour présenter les dispositifs de soutien aux commerçants et artisans bréhalais dans le cadre de l'après-crise sanitaire.

Le 22 juin : nouvelle rentrée scolaire pour l'ensemble des élèves qui n'étaient pas retournés en classe depuis le 11 mai.

L'état d'urgence sanitaire devrait être levé le 10 juillet au soir.
En attendant, continuons de respecter les gestes barrières pour le bien de tous.



POUR 2020

En 2020 le plan d'action est de poursuivre les investissements structurants favorisant le développement de Bréhal dans le respect de l'environnement avec des services publics de qualité ainsi qu'une offre culturelle et de loisirs diversifiée.

Danièle Jore - Adjointe aux finances

Une situation financière saine

Le budget 2020 a été adopté le 27 février dernier par le conseil municipal. Il est la traduction d'un choix politique et stratégique.

LES CHIFFRES • réalisés en 2019

La priorité du conseil municipal = la maîtrise des dépenses.
En 2019, les dépenses réelles de fonctionnement s'élèvent à 2,8 M d'€.

6 budgets sont gérés par le service des finances :

- le budget principal
- le budget assainissement
- les budgets SPIC & SPA (culture, animations)
- la résidence de la Ferronnerie avec le foyer de jeunes travailleurs
- la ZAC de la Chênée
- le CCAS (action sociale)

135 450 €



POUR L'ENFANCE, JEUNESSE ET LA VIE SCOLAIRE

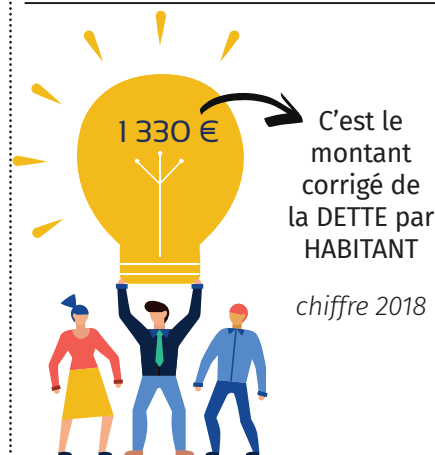
Pour information :

Coût par élève (supporté par la Ville) :

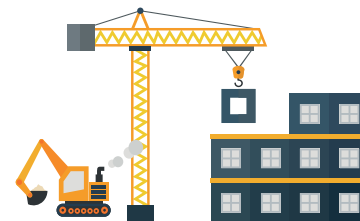
• de maternelle = 1 134,37€
81 élèves

• d'élémentaire = 252,47€
189 élèves

Pour l'école privée sous contrat, la commune verse le même montant par élève bréhalais inscrit à cet établissement.



Les chantiers en cours :



- la halle - réhabilitation, extension
- le centre paramédical - rue Maupas
- le quartier des Pentès
- l'aménagement de la rue André Clément
- les travaux de voirie, enfouissement des réseaux
- la pose des fascines, protection dunaire

Le conseil municipal a fait le choix de ne pas augmenter la fiscalité même si la crise sanitaire vient impacter les dépenses 2020.

DÉPENSES DE PERSONNEL



1,6 €
MILLIONS

↑ + 8 % par rapport à 2018

= 45% des dépenses de fonctionnement

45 agents à votre service

Un effectif stabilisé

140 000 €



POUR LE SPORT, LA CULTURE, LA VIE ASSOCIATIVE, SUBVENTIONS, ANIMATIONS

31 000 €



POUR L'ACTION SOCIALE

Aides alimentaires, financières, logement d'insertion.

La Ville de Bréhal verse une subvention de 10 000€.



Profitez de l'été à Bréhal

La crise sanitaire a impacté les services dédiés au tourisme et à l'animation de la Ville. Néanmoins, des animations sont proposées tout au long de l'été.

Le Saint Mart'anim : lieu incontournable de la station

Depuis quelques années, notre petite station balnéaire a vu son offre d'activités exploser en juillet-août, pour le plus grand bonheur des bréhalais et vacanciers.

En cette année si particulière, la Ville de Bréhal s'est efforcée de proposer aux familles bréhalaises et aux estivants toutes les animations que nous permettront les règles sanitaires en vigueur.

Dès le 6 juillet, toute l'équipe d'animation sera heureuse de vous accueillir à partir de 10h au Saint Mart'anim.

Nous vous souhaitons un excellent été dans la bonne humeur et le respect de chacun. Bonnes vacances à tous !

Michel Caens - Adjoint aux affaires culturelles

Un accueil adapté

L'équipe s'est adaptée à la situation. Tout est mis en place afin de s'amuser en toute sécurité tout au long de l'été.

Les concerts de la Cale débiteront le 10 juillet. Merci de respecter les gestes barrières pour le bon déroulement de ces manifestations.



Ateliers manuels privilégiés

Cette année, l'offre d'ateliers manuels est renforcée. L'équipe propose des séances pour six enfants avec matériel individuel. Les consignes sanitaires sont respectées afin d'accueillir vos enfants en toute sécurité. L'inscription aux ateliers est obligatoire.



Pratique

Ouvert de 10h à 12h30 & de 14h à 18h30 du lundi au samedi.



02 33 50 71 78

Wifi gratuit

ACTUALITÉS

EN BREF

26^e Pavillon Bleu

C'est officiel ! La Ville de Bréhal est de nouveau récompensée en matière de qualité environnementale pour sa plage. Le 26^e Pavillon bleu, label international, a été décerné le 9 juin dernier. Un atout pour la station balnéaire et une distinction favorable à l'attractivité de la Ville.

Itinéraire d'une balade en famille

Bréhal compte de nombreux atouts, dont la richesse de chemins de randonnée, entre plage, dunes et bocage. Un nouvel itinéraire (balisage jaune) s'ajoute à la carte sur Saint Martin. Retrouvez le plan du topoguide sur www.granville-terre-mer.fr



Prévention de la canicule

En cas de fortes chaleurs, n'oubliez pas d'appliquer à vous-même et à vos proches (particulièrement les enfants et les personnes âgées) quelques règles de sécurité : boire régulièrement de l'eau, mouiller son corps et se ventiler, maintenir sa maison au frais en fermant les volets le jour et donner et prendre des nouvelles de ses proches.



Les personnes qui souhaitent s'inscrire sur le registre du Plan Communal de Sauvegarde peuvent se faire connaître auprès de la Ville au 02 33 61 61 24.



EN CHANTIER

EN BREF

Automatisation de la porte à flots

Le syndicat des Landes & Marais a terminé les travaux récemment. L'objectif était de remplacer la porte manuelle devenue vétuste et de mettre en place une porte automatique. Cette porte est utile lors de coefficients supérieurs à 75 pour éviter tout risque d'inondation et limiter les risques de pollution, liée à une salinisation des marais.

Le point sur la station d'épuration

La fin de chantier est prévue pour la fin de l'année, avec une mise en service progressive pour 2021. En effet, des phases d'observation de plusieurs mois sont nécessaires avant une mise en service. Restent également des travaux de voirie et d'aménagement des espaces verts à réaliser.

Les travaux du presbytère

L'équipe municipale a lancé les travaux de réhabilitation du Presbytère afin d'accueillir temporairement les professionnels de santé installés dans l'ancienne trésorerie durant les travaux de celle-ci qui débuteront en 2021.

Route de Saint Martin & rue des Naults

Les travaux d'effacement des réseaux souples (électricité, Télécom, éclairage public) de ces deux axes se terminent. La commune a profité des travaux d'installation d'éclairage public pour enfouir les réseaux souples.

En parallèle, des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement eaux usées sont en cours au Clos du Bois, lotissement les charonnets et sur le secteur des Granges.

La Halle : dernière étape

Cet hiver débutaient les travaux d'extension et de réhabilitation de la Halle. S'ensuivait la crise sanitaire et les problématiques que l'on connaît. Malgré tout, les travaux se sont poursuivis grâce à l'investissement des entreprises qui ont limité le retard dans la livraison.

La Halle voit ses travaux arriver à la fin ou presque.

La fin de chantier est annoncée pour l'été. Ce bâtiment historique a gardé son âme malgré les transformations apportées.

Le bureau de l'office de tourisme réouvrira bientôt ses portes. Quelques informations touristiques seront également disponibles en mairie ou au Saint Mart'anim.

+ de biodiversité dans nos espaces verts

Cette année, l'équipe des espaces verts des services de la ville ont modifié les pratiques d'entretien de certains espaces communaux. En effet, l'objectif est de différencier les sites et déterminer les solutions les plus adéquates pour les espaces concernés.

“ Tous les espaces verts ne nécessitent pas le même désherbage. L'idée est de réduire l'entretien en acceptant une végétation plus spontanée. C'est le cas par exemple le long du cimetière route de Saint Martin. De plus, le gain réalisé par la commune est considérable.

Bernard Demelun - Adjoint au cadre de vie





EXPLICATIONS

“ Le trait de côte est soumis à une érosion importante occasionnant un recul des dunes. Trois opérations de rechargement en sable ont été réalisées entre 2018 et 2019. Cependant, le coût des travaux, les différents avis et autorisations des services de l'Etat amènent à l'émergence d'une autre solution en faveur des fascines.

Celles-ci ont pour vocation de piéger le sable volage afin de limiter les phénomènes d'abaissement du niveau de plage et d'érosion.

Si cette solution devenait favorable cette année, une nouvelle rangée de fascines pourrait être envisagée et préconisée par les services de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

Bernard Demelun - Adjoint au cadre de vie

Retour en images sur le chantier des fascines

Depuis quelques semaines, vous avez pu observer cette jolie installation le long de la dune entre l'école de voile et le camping de la Vanlée.

Qu'est ce qu'une fascine?

Une fascine est un fagot de branchages utilisé pour combler des fossés, réparer de mauvais chemins, modérer l'érosion éolienne sur les dunes, et faire des ouvrages de défense.

Les fascines sont déployées en forme de U, de la cale à la Baleine jusqu'au camping de la Vanlée, sur un linéaire de 500 m et à environ un mètre de la dune.

Elles sont composées de pieux et de tressage de roseaux en châtaignier.

Il s'agit d'une méthode douce permettant de consolider la dune.

Coût de l'opération

C'est l'entreprise EUROVIA qui a réalisé cette installation pour un montant total de 53 700€. Cette opération est subventionnée à 80% par l'Etat.



EN BREF

Titres d'identité : démarches en ligne

Les rendez-vous et la constitution des dossiers s'effectuent en ligne sur www.ville-brehal.fr.

Pour + d'infos et pour retirer vos titres d'identité en Mairie, contactez le 02 33 61 61 24.

Inscriptions à l'école Jean Monnet : c'est maintenant !

Vous emménagez à Bréhal ou votre enfant va être scolarisé en première année de maternelle ou en élémentaire ?

Merci de prendre contact avec le service enfance, jeunesse de la Ville au 06 89 70 09 02.



Ne ratez pas le forum des associations

La journée des associations tant attendue des Bréhalais aura lieu **samedi 5 septembre (lieu & horaires à définir)**. Merci de respecter les consignes sanitaires.

Amélioration de l'habitat

Les permanences pour l'amélioration de l'habitation se font sur rendez-vous au 02 31 86 70 50. Prochaines permanences les mardi 7 juillet, 11 août et 8 septembre de 13h30 à 17h30 au Pôle de proximité.

Don de sang : plus que jamais

Les prochaines dates de collecte sont les **mercredi 5 août et mercredi 7 octobre** de 14h30 à 19h à l'Espace Marcel Launay.



Vous avez des questions, des idées ?
Envie de nous faire partager vos remarques ? Ecrivez-nous à : communication@ville-brehal.fr

Dernière minute

Soyez au rendez-vous et informés des derniers événements de la Ville. Ça se passe ici.



Les marchés : soutenons nos commerçants

Les marchés c'est l'occasion d'aller à la rencontre des producteurs et l'opportunité de manger local.

Mardi matin : bourg de Bréhal
Dimanche matin : Saint Martin (jusqu'au 30 août).

Marché des créateurs & artisans d'art semi-nocturne

Samedi 8 août de 15h à 22h, potiers, couturiers, sculpteurs, peintres locaux... vous feront découvrir leurs talents. L'occasion d'acquérir de belles œuvres faites à la main !

Proposé par le Collectif des Artisans Créateurs



Pratique | ☎ 06 70 38 59 80

Une action environnementale

Vous avez certainement déjà croisé Bertrand et son âne Oscar en balade sur la plage de Saint Martin. Ce duo chaque été ramasse les déchets déversés par l'Homme dans la mer et sur la plage.

Retrouvez-le **du 15 juillet au 12 août** pour collecter avec eux ces déchets. RDV les mercredis à 9h, parking de la Cale à Bricqueville sur Mer.



Pratique | ☎ 06 63 70 98 79

Frelons asiatiques : agissez vite !

Avec le printemps, les nids apparaissent. D'abord tout petits, si l'on n'y prend pas garde ils deviennent très grands !

Un nid non détruit peut donner 5 reines l'année suivante!



Pour déclarer un nid, c'est en Mairie au 02 33 61 61 24 ou à mairie@ville-brehal.fr.

C'est ensuite la Fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche qui prend en charge la destruction complète du nid.